

Acronymes et glossaire

ACT : Actions du SRCE

AE : Agence de l'Eau

CEN : Conservatoire régional des Espaces Naturels

CELRL : Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres

CU : Code de l'Urbanisme

CE : Code de l'Environnement

CR : Code Rural

CT : Code des Transports

DOG : Document d'Orientations Générales

DOO : Document d'Orientation et d'Objectifs

ENS : Espaces Naturels Sensibles

Loi ALUR : La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové du 24 mars 2014.

MOS : Mode d'Occupation des Sols

GOS ou OS : Grandes Orientations Stratégiques du SRCE

OST : Orientation Stratégique Territoriale du SRCE

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur

PADD : Projet d'Aménagement et Développement Durables

PAEN : Protection des Espaces Agricoles et Naturels

P.A.S : Plan d'Action Stratégique du SRCE

PLU ou PLUi : Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)

SCAP : Stratégie de Création des nouvelles Aires Protégées

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SIG : Système d'Information Géographique

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Écologique

TVB : Trame Verte et Bleue

ZAP : Zone d'Agriculture Protégée

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

BIODIVERSITE : La biodiversité désigne la diversité des organismes vivants, qui s'apprécie en considérant la diversité des espèces, celle des gènes au sein de chaque espèce, ainsi que l'organisation et la répartition des écosystèmes. Le maintien de la biodiversité est une composante essentielle du développement durable.

(Source : Commission générale de terminologie et de néologie - Vocabulaire de l'environnement – JORF 12/04/09).

La biodiversité ne considère pas seulement les espèces ou espaces rares et/ou menacés ; on peut ainsi distinguer une biodiversité ordinaire d'une biodiversité remarquable.

Si l'objectif principal d'une Trame verte et bleue est de contribuer à enrayer la perte de biodiversité, il faut noter qu'il existe de la biodiversité en dehors de la TVB.

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE : Élément du maillage d'espaces ou de milieu constitutif d'un réseau écologique. Au sens de la loi portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2, les continuités écologiques correspondent à l'ensemble formé par l'ensemble des réservoirs de biodiversité, des corridors écologiques et les cours d'eau et canaux. La continuité écologique pour les cours d'eau se définit comme la libre circulation des espèces biologiques et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri et le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que les connexions notamment latérales avec les réservoirs biologiques.

(Source : Cemagref – MEEDDM, mars 2010).

Il y a continuité écologique lorsqu'il existe une liaison et/ou une contiguïté entre des milieux de même nature (ex: forêts, prairies, etc.). Cette liaison peut être de nature structurale (ex : 2 prairies isolées reliées par une bande enherbée), ou de nature fonctionnelle, c'est-à-dire lorsque les organismes vivant se déplacent d'un milieu à l'autre. La continuité écologique n'est pas obligatoirement une continuité spatiale.

CORRIDOR ÉCOLOGIQUE : Les corridors ont été identifiés à partir d'une modélisation (cf. chap. 5.2 B3 du SRCE - méthode) qui se base sur un algorithme de calcul de type « coût/distance ». Le « coût » ici sous-entend le niveau de « résistance » des milieux pour une espèce qui souhaite traverser certains milieux qui lui sont plus ou moins favorables ou hostiles. La modélisation consiste à évaluer, de proche en proche, selon le type d'occupation du sol (plus ou moins favorables aux espèces), la résistance des milieux pour que l'espèce atteigne les milieux suivants. La zone de propagation potentielle obtenue est considérée comme le continuum théorique entre deux zones sources (les réservoirs de biodiversité).

Glossaire (suite)

Elle peut être multi-directionnelle en fonction de l'occupation des sols. C'est pourquoi ces corridors sont symbolisés par des « zones » de forme et de taille variables, selon les possibilités, et non par des flèches.

Ces corridors reposent sur le type d'occupation du sol, ils représentent 4% du territoire régional.

ÉCOSYSTEME : Unité écologique fonctionnelle constituée par un ensemble d'organismes vivants (faune, flore, champignons, etc.) ou biocénose interagissant, exploitant un milieu physique déterminé ou biotope. Cette notion intègre les interactions des espèces entre elles et avec leur milieu de vie et peut s'appliquer à différentes échelles spatiales. Exemples : prairie, étang, forêt.

FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE : Terme qui renvoie à l'état de fonctionnement d'une entité environnementale : écosystème, réseau, corridor etc. La fonctionnalité écologique des interactions d'un écosystème va dépendre entre autres de la qualité et de la continuité des milieux.

FRAGMENTATION DES HABITATS : La fragmentation des habitats constitue la principale cause d'extinction des espèces dans le monde. La fragmentation se manifeste lorsqu'un écosystème de large étendue est transformé par action humaine en de nombreux fragments, de taille réduite, isolés spatialement.

La perte et la fragmentation des habitats sont généralement deux phénomènes corrélés, qui peuvent intervenir en même temps, augmentant de ce fait les effets délétères sur le milieu naturel. Ces phénomènes sont liés à un grand nombre d'activités humaines : l'urbanisation et l'agriculture qui entraînent une perte d'habitat importante mais aussi une dégradation à cause de la pollution qu'elles engendrent ou encore la construction d'infrastructures qui induit une fragmentation des habitats (exemple des routes qui traversent les forêts, les routes sont une barrière pour de nombreuses espèces). Mais à cela il faut rajouter la pêche, l'aquaculture, la sylviculture, les aménagements touristiques et industriels, les extractions de matériaux (comme les carrières),... la liste des activités occasionnant un impact est très longue.

MITAGE : Terme d'urbanisme. Dissémination spontanée ou insuffisamment contrôlée de constructions implantées dans des zones rurales ou en périphérie des agglomérations, entraînant une détérioration du paysage et un « grignotage » du milieu naturel.

NATURALITE : Notion d'écologie du paysage. Caractère de ce qui est à l'état de nature, qui n'a pas été conçu ou travaillé par la main de l'homme. Caractère sauvage d'un paysage ou d'un milieu naturel. La naturalité est inversement proportionnelle à l'artificialisation d'un territoire. Elle représente le niveau de pression exercée par l'Homme sur le milieu.

Ainsi, généralement, moins ces pressions sont importantes, plus la naturalité d'un milieu est forte et plus ses potentialités biologiques sont élevées, notamment vis-à-vis des espèces caractéristiques du milieu concerné.

RESERVOIR DE BIODIVERSITE : En PACA, les réservoirs de biodiversité de la trame verte sont la synthèse d'une démarche progressive de construction (4 scénarii ont ainsi été développés, chacun ayant fait l'objet d'une évaluation). Ces réservoirs comprennent à la fois les réservoirs issus d'une modélisation (cf. chap. 5.2 du diagnostic-plan d'action-méthode du SRCE), des périmètres imposés par les Orientations Nationales TVB, et des périmètres relevant de choix des copilotes et issus de la démarche de co-construction. Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante. Ils abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.

Les réservoirs de biodiversité représentent 59% du territoire régional.

TRAME VERTE ET BLEUE (TVB) : Réseau écologique sur l'ensemble du territoire français visant à reconnecter les populations animales et végétales, y compris pour les espèces ordinaires, tout en permettant leur redistribution dans un contexte de changement climatique. La TVB a pour objectif principal de contribuer à enrayer la perte de biodiversité en renforçant la préservation et la restauration des continuités écologiques entre les milieux naturels. Elle a également un rôle de fourniture de ressources et de services écologiques d'une manière diffuse sur le territoire, grâce au maillage de celui-ci.

La Trame verte et bleue repose sur trois niveaux emboîtés :

- ✓ des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques élaborées par l'État,
- ✓ des schémas régionaux de cohérence écologique élaborés conjointement par l'État et les régions d'ici fin 2012,
- ✓ et enfin, les documents de planification des collectivités territoriales et de leurs groupements relatifs à l'aménagement de l'espace ou à l'urbanisme.

Elle comprend une composante verte (terrestre) et une composante bleue (aquatique) indissociables. La TVB regroupe les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques.

Bibliographie

Les différents milieux qui composent une TVB peuvent être regroupés en grand types par sous-trame (ex. sous trame des milieux ouverts, des milieux boisés, etc.).

C'est un outil de politique publique qui a pour ambition d'insuffler une meilleure prise en compte des réseaux écologiques dans l'aménagement du territoire.

L'élaboration d'une TVB fait appel à différents concepts scientifiques de l'écologie du paysage comme les sous trames/ réseaux écologiques. Sa mise en œuvre doit tenir compte du contexte régional et local. Cette démarche peut être pilotée localement en association avec les collectivités locales et en concertation avec les acteurs de terrain, dans un cadre cohérent garanti par l'État.

LES SITES WEB UTILES

✓ Centre de ressources national Trame verte et bleue:

 <http://www.trameverteetbleue.fr>

✓ Site du Grenelle Environnement:

 www.legrenelle-environnement.gouv.fr

✓ Site de l'année internationale de la biodiversité

 www.biodiversite2010.fr


✓ Site du ministère

 www.developpement-durable.gouv.fr

✓ Site de Nature France, portail du système d'information sur la nature et les paysages (SINP):

 <http://www.naturefrance.fr>

✓ Site de la fédération des parcs naturels régionaux de France – page sur la Trame verte et bleue

 <http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/fr/approfondir/poles-patrimoines-et-developpement-durable.asp?op=poles-patrimoines-et-developpement-durable-la-trame-verte-et-bleue>

LE SRCE PACA

✓ Site de la DREAL PACA :

 <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/le-srce-pas-a-pas-r1593.html>

✓ Site du Conseil Régional :

 <http://www.regionpaca.fr/developpement-durable/preserver-les-ressources-la-biodiversite-les-milieux/biodiversite/schema-regional-de-coherence-ecologique.html>

LES GUIDES METHODOLOGIQUES

Ministère de l'Écologie du Développement durable et de l'Énergie, Juillet 2013, *Trame verte et bleue et documents d'urbanisme – Guide Méthodologique* ;

DREAL CENTRE, juin 2013, *Lignes directrices et recommandations pour la prise en compte de la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme*

DREAL FRANCHE-COMTE et CETE de l'Est, mars 2012, *De la Trame verte et bleue... à sa traduction dans les Plans locaux d'urbanisme, Fiche pratique sur les PLU*

DREAL FRANCHE-COMTE et CETE de l'Est, mars 2012, *De la Trame verte et bleue... à sa traduction dans les Schémas de cohérence territoriale, Fiche pratique sur les SCOT*

DREAL LORRAINE et CETE de l'Est, décembre 2012, *Repères De la Trame verte et bleue... à sa traduction dans les Schémas de Cohérence Territoriale et Plans Locaux d'Urbanisme*

DREAL MIDI-PYRENEES, juin 2012, *La trame verte et bleue dans les Plans locaux d'urbanisme, Guide méthodologique*

DREAL BOURGOGNE, juin 2011, *La trame verte et bleue dans les ScoT et les PLU – Guide technique*

DREAL POITOU-CHARENTES, février 2014, *Trame verte et bleue dans les Plans Locaux d'Urbanisme – Méthodes et outils en Poitou-Charentes*

Conseil Général de Vaucluse, Septembre 2013, *Prise en compte de la biodiversité, des continuités écologiques et de la TVB dans les documents d'urbanisme, INDDIGO*

ESPACES NATURELS REGIONAUX, février 2012, *Mettre en œuvre la trame verte et bleue à l'échelle des territoires Tome 3 « Comment intégrer la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme? », Référentiel technique pour les territoires.*

ESPACES NATURELS REGIONAUX, Novembre 2014, *Rapport d'étude « Trame verte et bleue et outils du Code de l'urbanisme. Réflexions et expériences des Parcs naturels régionaux »*

GRIDAUH, avril 2014, *Compte-rendu de travaux du séminaire Ecriture des PLU*

 www.gridauh.fr/comptes-rendus-detraux/ecriture-des-plu

GRIDAUH, octobre 2012, Fiches du Thème n°3 PLU et patrimoine, séminaire Ecriture des PLU

GRIDAUH, octobre 2012, Fiches du Thème n°8 PLU et agriculture, séminaire Ecriture des PLU


PNR des Caps et Marais d'Opale, 2008, « Du projet d'habitat durable et paysager... à sa traduction dans les plans locaux d'urbanisme (PLU) Fiches techniques et notamment la fiche 4 sur « préserver les éléments naturels et favoriser la biodiversité »

 www.parc-opale.fr

Bibliographie (suite)


LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

PLU d'Aix en Provence (13)


 http://www.aixenprovence.fr/IMG/pdf/rapport_de_presentation_tome_3.pdf

PLU d'Anelle (05) - Rapport de présentation - Les corridors biologiques


SCOT Pays Provence Verte (13)

 http://www.paysprovenceverte.fr/ressources/scot/10_DOO.pdf

SCoT de l'Aire Gapençaise (05)

 <http://www.pays-gapençais.com/news/61/77/Enquete-publique-pour-le-SCOT.html>


SCoT du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, et de Gréasque (13)

 <http://www.agglo-paysdaubagne.com/les-grands-projets/le-schema-de-coherence-territoriale/documents-telecharger-00425>

SCoT de Marseille Provence Métropole (13)

 <http://www.scot-pm.com/index.php?id=137>

PLU de Brouckerque (59) :

 http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/fiche_experience_plu_brouckerque_o.pdf

PLU de Saint-Martin-d'Uriage (38)

 <http://www.saint-martin-uriage.com/1.aspx>


PLU Viarmes (95)

 <http://www.viarmes.fr/index.php/inf/plan-de-la-ville/plu-plan-local-d-urbanisme>

PLU de Noyarey (38)

 <http://www.noyarey.fr/wp-content/uploads/2012/05/3-PADD-Noyarey.pdf>


PLU de Nice (06)

 <http://www.nicecotedazur.org/habitat-urbanisme/les-documents-d-urbanisme-en-vigueur/nice-plu-new>


PLU de Tremblay-en-France (93)

 <http://www.tremblay-en-france.fr/fr/ville-au-quotidien/ameliorer-la-ville/plan-local-durbanisme.html>


PLU de Capellebrouck (59)

 http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/upload/doc_telechargement/grandes/SCOT%20Flandre%20Dunkerque%20et%20TVB.pdf


ZAP de la Roquebrussanne (83)

 <http://www.la-roquebrussanne.fr/fichiers/ZAP/DOSSIERZAP.pdf>

SCOT du Genevois (74)

 <http://www.cc-genevois.fr/territoire/scot.htm>

ZAP de La Ravoire (73)

 <http://www.observatoire.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr/Communes/bdsavoie.php?INSEE=73213#Paragraphe22>